

1989
DSB
7

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

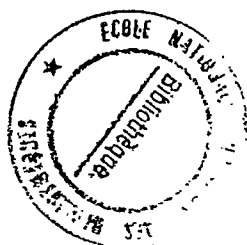
OPTION MEDIATHEQUES PUBLIQUES

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

PROJET DE RECHERCHE POUR LE D.E.S.S.
"DIRECTION DE PROJETS CULTURELS"

L'AIDE A LA CREATION EN REGION

BOURSES - PRIX LITTERAIRES - ECRIVAINS/RESIDENTS



1989
DSB
7

Présenté par
Philippe CAMAND

Sous la Direction de
Jean-Pierre BERNARD

E.N.S.B. 1989

25^e PROMOTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

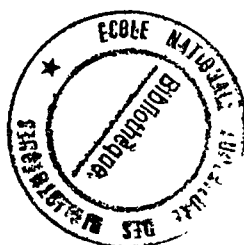
OPTION MEDIATHEQUES PUBLIQUES

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

PROJET DE RECHERCHE POUR LE D.E.S.S.
"DIRECTION DE PROJETS CULTURELS"

L'AIDE A LA CREATION EN REGION

BOURSES - PRIX LITTERAIRES - ECRIVAINS/RESIDENTS



1989
DSB
7

Présenté par
Philippe CAMAND

Sous la Direction de
Jean-Pierre BERNARD

E.N.S.B. 1989

25^e PROMOTION

SOMMAIRE

PRESENTATION	page 3
PROBLEMATIQUE	page 3
TERMINOLOGIE - RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	page 6
Recherche manuelle	page 7
Recherche automatisée	page 8
Entretiens	page 8
Dépouillement de périodiques	page 10
BIBLIOGRAPHIE	page 11
Répertoires Bibliographiques	page 11
Statut de l'écrivain	page 12
Aide à la Création	page 16
Aide à la Création en Région	page 20
AVANT PROJET DE PLAN	page 22
CONCLUSION	page 25

PRESENTATION

Ce travail aura pour but d'essayer de dresser un panorama des possibilités qui s'offrent pour ces "artistes de la littérature" que sont les écrivains, de pouvoir profiter d'aides qui facilitent leur travail de créateur.

Nous centrerons ce panorama autour de trois aspects de ces aides : principalement les lieux d'écrivains/résidents, les bourses et les prix littéraires.

D'autre part, l'objet de notre étude est de faire le point sur ce qui existe au niveau régional, et principalement en Rhône-Alpes. S'il est donc inévitable de faire référence au travail important entrepris depuis 1976 par le Centre National des Lettres en ce qui concerne les bourses, par la Villa Médicis en ce qui concerne les lieux d'écrivains résidents, nous essayerons plutôt de voir, si depuis la décentralisation des formules originales à chaque Région, ont essaimé, créant un maillage propice à la vie littéraire en région.

PROBLEMATIQUE.

Le choix de notre sujet, est l'aboutissement de plusieurs convictions, et de plusieurs constatations. S'il est vrai que les intellectuels trouvent toujours un lieu de consensus, dans un discours de crise complaisamment colporté, et non moins complaisamment démenti, il n'en demeure pas moins vrai que certains faits sont incontournables.

La relève de la grande période de la littérature française de l'après guerre qui a contribué au rayonnement de la France à l'étranger, n'a pas été assurée avec le même éclat.

Ce n'est qu'en partie vrai, mais chacun reconnaît désormais que le traditionnel rituel des prix à l'automne, est une preuve que la machine littéraire parisienne tourne à vide, essoufflée, et ne remplit plus son rôle de découvreur de talents véritables

Les éditeurs se plaignent à chaque rentrée littéraire, de la teneur "désastreuse" de ces fameux manuscrits reçus par la poste.

Les chiffres de l'édition montrent une nette érosion de la littérature, face à l'explosion des sciences humaines, et il est vrai que la qualité d'écriture des ouvrages de sciences humaines, s'est considérablement améliorée dans l'ensemble.

Face aux sciences humaines qui ont su très intelligemment s'adapter à la médiatisation de la société, la littérature s'essouffle chaque automne dans un cérémonial de convention. Et s'il est faux de dire qu'il n'y a plus de nouveaux talents, force est de reconnaître que rares sont ceux qui perdurent, et qui arrivent à la dimension d'une "oeuvre". Pour le grand public, le monde des écrivains est représenté par une poignée de bateleurs médiatiques, qui cachent sans peine une forêt pourtant immense, mais totalement soumise aux lois de la survie.

On a vu d'excellents livres de sciences humaines devenir des "Best-sellers", parfois même à la limite de l'usurpation, vis à vis d'un public qui n'y était pas préparé. Tandis qu'en littérature, les "Best-sellers" sont dans plus de la moitié des cas, des ouvrages non de créateurs, c'est à dire d'"artistes", mais de "faiseurs" (K. Mourad - M. Chapsal...) c'est à dire d'artisans appliqués ou roués, ceci sans vouloir établir une distinction discriminatoire. Comment expliquer que les "faiseurs" aient pris le pas sur les "artistes" ?

Ceux-ci ne compromettent-ils pas ceux-là, dans un contexte où la sanction économique est devenue immédiate et sans appel ?

Dans un tel contexte, une politique d'Aide à la Création peut-elle se contenter d'être l'émanation d'un seul organisme, (même si le travail qui est accompli est considérable et de qualité) ? N'est-il pas indispensable qu'elle s'appuie sur de solides partenaires en Région, qui proposent une alternative aux rouages parisiens qui sont plus directement exposés aux contraintes économiques ?

1992 et l'ouverture de l'Europe est un autre facteur à prendre en compte. Bien que, (ou parce que), ni le Traité de Rome, ni l'Acte Unique Européen n'aient inclus la culture du point de vue de leurs compétences, on va se retrouver dans un premier temps face à une situation si concurrentielle, qu'elle risque de sanctionner plus durement les faits que nous évoquons, que les dénonciations réitérées chaque année et vite mises sur le compte du folklore.

Face à une Europe des idées, des chercheurs, qui fonctionne déjà bien, peut-on espérer conserver une identité sans une affirmation forte de notre littérature ?

Cela suppose pour cela des talents reconnus. D'autre part, face à des pays comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, où la vie littéraire est loin d'être circonscrite à la capitale, est-il concevable d'aborder 1992 avec Paris régnant sur un désert ?

Et enfin, si à l'évidence Paris faillit quelque peu à ses missions de découvreur, la Région n'a-t-elle pas un rôle capital à jouer dans plusieurs directions : aides et découvertes de nouveaux talents, et, face à l'échéance de 1992, création d'un véritable maillage culturel qui permettra à des régions comme Rhône-Alpes, de faire le poids face à Francfort, Barcelone ou Milan ? Car en 1992, sans alliés, et sans partenaires "adultes" en Région, Paris pourrait bien devenir à son tour la province de l'Europe. La convergence de toutes ces raisons, fait apparaître l'urgence pour les Régions de se structurer, de façon à permettre aux écrivains de travailler, de vivre, d'être lus, reconnus, à partir de la Région, et en direction de l'étranger, sans devoir forcément payer à Paris leur tribut.

Si notre esprit hexagonal s'ouvre un tant soit peu, en 1992, Paris ne sera plus forcément La Mecque des écrivains. Dans cette redistribution, les Régions seront des partenaires enviés, si elles en saisissent l'occasion, et développent une politique cohérente d'Aide à la Création.

Nous étudierons dans ce travail les moyens qu'elles mettent au service de leur nouvelle mission : encore faut-il qu'elles en aient pris conscience...

Nous précisons pour finir, que la problématique de ce travail se situe dans une optique résolument professionnelle. Recruté par l'OFFICE RHONE-ALPES DU LIVRE (ORAL), au secteur AIDES A LA CREATION depuis le mois de Mai, nous nous servons de ce document comme d'un instrument de travail et de réflexion, qui devrait déboucher sur la réunion de plusieurs des partenaires contactés, pour un colloque permettant de faire le point sur l'Aide à la Création en Région, et plus particulièrement sur les "écrivains/ résidents".

TERMINOLOGIE - RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

L'objet de notre travail étant à la fois multiple, précis quant à la problématique, mais flou quant à ce qu'elle recouvre, la recherche bibliographique nous semblait être un élément décisif, pour mettre en place un certain nombre d'éléments méthodologiques.

Or, il a fallu très vite se rendre à l'évidence : nous sommes allés de déconvenues en déconvenues. Avant de commencer la recherche, nous avons dû mettre au point une liste de "mots matières", qui nous semblait recouvrir à peu près tous les aspects de notre problématique. Cette liste, non close, est la suivante : "Aide à la Création", "Auteurs", "Ecrivains", "Ecrivains/Résidents", "Subventions", "Office Régional du Livre", "Région", "Bourses", "Prix Littéraires"...

Elle reste cependant sujette à modifications. Car l'Aide à la Création telle que nous l'envisageons, est un secteur encore jeune qui - nous le verrons - a suscité peu de littérature.

Il n'est donc pas impossible que d'autres termes qui ne nous sont pas venus à l'esprit, soient plus pertinents, ou le deviennent dans un avenir proche, compte tenu de l'évolution des pratiques dans ce secteur.

RECHERCHE MANUELLE

Les termes "création", "auteurs" ou "écrivains" utilisés isolément, nous ont permis de retrouver une abondante littérature, qui si elle ne concernait pas directement notre sujet, a constitué une base de réflexion, nous aidant à mieux cerner la situation actuelle.

Nous avons aussi constaté, qu'un très grand nombre de références concernait les droits d'auteurs, la propriété littéraire etc..., c'est à dire ce qu'il advient une fois que le livre a été écrit. En revanche, bien peu d'ouvrages traitent de ce qui se passe... avant !

Dès que nous avons commencé à croiser ces descripteurs, la recherche manuelle s'est avérée sans résultats, proposant d'une part, très peu de références, et d'autre part, des références datées, et utilisant nos descripteurs dans une optique ne correspondant pas à notre sujet.

RECHERCHE AUTOMATISEE

Une recherche a été effectuée avec la collaboration de Madame André. Deux bases de données ont été sélectionnées en fonction de notre sujet: Pascal et Francis. Une stratégie de recherche a été élaborée, avec l'aide des "mots matières" que nous avons retenus.

Cette recherche n'a donné aucun résultat pertinent. Soit les termes retenus étaient ignorés, et ne donnaient aucune référence, soit - notamment pour "Aides à la Création" - ils recouvraient de tout autres domaines (économiques surtout) que notre sujet.

Cette stratégie a été la suivante :

- Littérature?
- Ecriture?
- Création ? PHR Auteur ?
- Création? PHR 2
- Ecrivains? 3AV Résident ? (nombre de réponses : 0)
- Collectivité? AV Locale?
- 6 ou (Collectivité ? AV Territoriale ?) ou Région+ ou Département ?
- 7 et Région?
- 7 ou Région?
- 1 et (2 ou 3) et 9
- Office? 1AV Région+ 2AV Livre? (nombre de réponses : 0)

ENTRETIENS

Devant l'insuccès de notre recherche manuelle et automatisée, nous avons été amené à définir une nouvelle méthode, qui se rapproche plus de la technique d'enquête.

Deux possibilités se présentaient alors : la méthode du questionnaire et/ou la méthode d'entretiens.

Nous avons d'emblée écarté la méthode du questionnaire, ceci par pure logique : en effet, comment établir un questionnaire sur un sujet "fantôme" ?

La méthode d'entretiens, a pour avantage de "cibler" les acteurs et les partenaires concernés par notre sujet, et ainsi de lui faire prendre corps.

Nous avons testé dès Janvier cette méthode d'entretiens, auprès d'interlocuteurs de la Direction du Livre (Mr Michel Alessio), du Centre National des Lettres (Mme Catherine Corldian), et de la Maison des Ecrivains (Mme Michèle Ignazi). Cela nous a renforcé dans notre conviction que notre méthode semblait pertinente.

D'une part nous avons eu la confirmation unanime de la part de nos interlocuteurs (auxquels il faudrait rajouter notamment, Monsieur Rizzardo, Monsieur Gultart...), du vide complet quant à la bibliographie concernant notre sujet.

D'autre part, nous avons constaté l'intérêt soulevé par notre étude. Et enfin, nous avons pu apprécier l'absence totale de circulation de l'information entre nos trois partenaires, tous trois intéressés par le sujet, certains mêmes, (DLL) étant occupés à établir un tout premier rapport sur le sujet des "écrivains-résidents".

Comme cela apparaît donc dans l'avant projet du plan de mémoire (cf. page 22), cette méthode d'entretiens sera étendue durant l'été, aux responsables des structures concernées, aux écrivains, aux élus, aux partenaires.

DEPOUILLEMENT DE PERIODIQUES

Nous avons été amenés également à dépouiller un certain nombre de périodiques, susceptibles de donner des informations pouvant nous intéresser.

Principalement :

- LIVRES HEBDO
- LETTRES : revue de la Direction du Livre et de la Lecture et du Centre National des Lettres.
- LETTRE D'INFORMATION : revue du Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux, et du Bicentenaire.
- ORAL INFO : mensuel de l'Office Rhône-Alpes du Livre, que reçoivent les adhérents.
- ACTUALITES RHONE-ALPES DU LIVRE : mensuel de l'Office Rhône Alpes du Livre encarté dans LIVRES HEBDO
- Les autres revues ou bulletins de liaison édités par les autres structures régionales du Livre que nous nous procurerons au gré de notre enquête.
- TICKET RHONE ALPES : Lettre d'information de l'ARSEC
- IMPRESSIONS DU SUD (Le Livre dans le Midi)

A défaut d'articles de "fond", la plupart de ces revues donnent à la fois des témoignages, des mines d'informations, et de la matière brute que nous pourrions exploiter pour notre enquête.

BIBLIOGRAPHIE

Notre bibliographie étant comme nous l'avons déjà indiqué, assez réduite, nous avons choisi de commenter largement quelques documents, qui nous semblaient soit les plus importants, soit les plus révélateurs quant à la problématique de notre sujet.

REPERTOIRES BIBLIOGRAPHIQUES

FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication.- Développement culturel : livres et articles parus en 19.. : répertoire bibliographique.- Paris, 1971 - ...

FRANCE. Ministère de la Culture, Service des études et recherches.- Politiques culturelles : études et documents 1976 - 1983.- Paris : La Documentation Française, 1986

Ces deux répertoires bibliographiques, nous proposent une abondante bibliographie, concernant surtout les problèmes de la décentralisation, la vie culturelle en région, et, avec assez peu de références, les écrivains. Les références concernant les écrivains, mentionnent principalement les travaux de Michèle Vessiller-Ressi, des articles de revues, et un rapport : le rapport de J.François Racine "présenté au Ministre de la Culture sur la situation fiscale et sociale des écrivains" (1983). Au sommaire du répertoire annuel "Développement Culturel", l'écrivain a l'honneur de la rubrique "Artiste", et devient "Auteur" en 1984. Les répertoires consultés ne proposaient pas de rubrique Aide à la Création.

Malheureusement, faute de temps, nous n'avons pu consulter que les documents présents à la bibliothèque de l'E.N.S.B..

Mais il est certain que parallèlement à notre travail d'entretiens, nous devons prendre connaissance, d'un maximum de documents propices à étoffer notre réflexion. A ce titre, ces deux répertoires sont des éléments importants, que notre travail à venir ne saurait ignorer.

STATUT DE L'ECRIVAIN (Conditions de vie, place dans la société...)

On ne peut entamer un travail sur l'Alde à la Création, en faisant l'économie de ces quelques lectures. Or, il se trouve que ce sont les premières références, que notre recherche manuelle nous a permis de retrouver.

Vessilier-Ressi, Michèle.- Le Métier d'Auteur : comment vivent-ils ?
.- Paris : Dunod, 1982

Notamment :

- p. 83 - 95 :
 - Les auteurs littéraires
 - La création vivante au théâtre
- p. 199 - 203 :
 - Elaboration d'un statut de l'auteur.
- p. 235 - 241 :
 - Protection sociale
- p. 255 - 279 :
 - Sociétés d'auteurs
- p. 287 - 294 :
 - Dépendance de l'auteur
 - Etre ou ne pas être auteur (de métier)
- p. 320 :
 - Aides à la Création
- p. 328 :
 - La politique des subventions

Présentée comme ayant "la qualité rare d'être à la fois chercheur et auteur de métier", l'auteur annonce d'emblée ses convictions : "le métier d'auteur relève d'une économie de la création, part essentielle de l'économie de la culture."(p.1).

Cet ouvrage analyse comme l'indique son titre, le "métier" d'auteur dans son ensemble puisqu'il porte en sous-titre : "Écrivains, Compositeurs et Cinéastes, Auteurs de théâtre et de radio-télévision".

Par l'analyse très structurée de l'auteur, étayée d'un florilège de citations, il nous situe immédiatement au cœur du débat. L'exploitation de la polysémie du mot auteur, ajoute à l'intérêt de la démarche.

Nous relèverons au passage, que dans sa préface, Didier Decoin avoue qu'une grande partie des travaux dans ce domaine, demeure confidentielle (p. V).

Cependant, malgré l'intérêt capital de ce document, qui en fait un passage obligé pour notre réflexion, force est de reconnaître, que les problèmes spécifiques de l'Aide à la Création, n'occupent qu'un "strapontin" à la toute fin de l'ouvrage.

Toutefois, dans le paragraphe "la culture, service public ?", l'auteur pointe un des écueils auquel se heurte toute politique d'Aide à la Création : la "double exigence : création de qualité et d'innovation, rencontre avec un public. Or l'un des dilemmes de la politique culturelle tient dans l'antinomie fréquente entre ces deux exigences apparemment contradictoires (...)" (p. 325).

Une véritable politique d'Aide à la Création ne peut ignorer cela. Et il n'est pas impossible qu'avant de répondre "subventions", elle doive au préalable, trouver une résolution pertinente de cette contradiction, qui, pour authentique qu'elle puisse être, s'érige désormais en cliché interdisant toute réflexion efficace. La voix des écrivains/résidents que nous ouvrirons dans notre mémoire, devrait nous permettre de réfléchir à cette gageure.

Viala, Alain.- Naissance de l'écrivain.- Paris : Minuit, 1985. (Le sens Commun).

Dans une étude fort documentée, Alain Viala étudie l'âge classique comme un moment décisif dans la naissance du concept d'"écrivain" qui, "en quelques décennies (...) a rejoint "auteur" dans l'ordre des titres de dignité" (p. 277). Son statut remarque Alain Viala demeure encore ambigü. Mais ne l'est-il pas tout autant de nos jours ?...

Gaede, Edouard.- L'Ecrivain et la société : dossier d'une enquête réalisée sous les auspices du Centre d'Etude de la Civilisation du 20^e siècle, Université de Nice.- Nice : 1972. Vol. 1 .

- Question 2 : La carrière d'écrivain est-elle selon vous une profession parmi d'autres ou comporte-t-elle des prérogatives et des servitudes particulières lesquelles ?

- Question 3 : Le produit de votre plume vous assure-t-il un revenu suffisant ? Le cas échéant quelles sont vos autres activités ?

Des réponses d'intérêt très inégal, font apparaître sans grande surprise, que la majorité des écrivains exerce un autre métier : "plus des trois quarts des petits droits (...) et plus de 40 % des auteurs pourtant très privilégiés du Who's Who exercent un second métier", confirme l'enquête de M. Vessilier - Ressi.

Les avis sont plus partagés, lorsque l'on parle de la "profession d'écrivain". Mais il faut avouer que l'on peut douter de l'intérêt de la question, telle qu'elle est formulée.

Mignard, Annie, Raczymow, Henri, Rihoit, Catherine.- Ecrire Aujourd'hui.- Paris : Autrement, 1985

De cet ensemble de témoignages, il ressort qu'"écrire aujourd'hui" comme hier sans doute, est une expérience intime, propre à chaque écrivain, et qui ne peut être généralisée. D'où la nécessité de faciliter cette gestation, ajouterons nous, dans l'optique de notre recherche.

Gouze, Roger.- Le Bazard des lettres.- Paris : Calmann-Levy, 1977

"La littérature est un art, pas une profession." J'ai toujours senti que l'état d'auteur n'était, ne pouvait être illustre et respectable qu'autant qu'il n'était pas un métier." (J.J Rousseau)". On retrouve également cette citation de Rousseau en ouverture du livre de M. Vessilier-Ressi (p. 9).

Le débat ne date donc pas d'aujourd'hui, et il restera semble-t-il toujours ouvert, entre ceux qui pensent que : "s'il travaille pour vivre, quand l'écrivain écrira-t-il ?" (R. Gouze p. 18) et ceux qui pensent, comme l'a maintes fois affirmé Marguerite Duras, lors de "Nuits Magnétiques", sur France Culture, que si écrire est vraiment une nécessité incontournable, on écrit quelques soient les conditions.

C'est dans le prolongement de ce débat, que s'inscrit notre sujet : L'Aide à la Création. S'il apparaît aujourd'hui normal que l'on subventionne une troupe de théâtre, une compagnie de danse, que l'on passe une commande à un musicien, un plasticien, l'écrivain lui, dans l'esprit du grand public vit de ses tirages, de l'air du temps ; dans le meilleur des cas il est journaliste, professeur ; s'il fut barman, garagiste, ou "baroudeur", c'est autrefois bien sûr mais pas maintenant, puisqu'il est écrivain...

**Guenot, Jean.- Ecrire : guide pratique de l'écrivain avec des exercices.-
Saint Cloud : Chez Jean Guenot, 1977.**

Ce guide déjà ancien, est un mélange d'informations pertinentes, d'ironie, en même temps qu'une analyse de la situation de l'écrivain. (ch. 14 : "Des revenus et des seconds métiers" p. 173).

AIDE A LA CREATION

**Brophy, Brigid.- L'aide aux écrivains in : Education et culture : revue
du Conseil de la Coopération Culturelle, 1977, n° 32, p. 28**

Cet article traite uniquement des problèmes de syndicats d'écrivains.

**Risaila Clark, P.- Deux types de subventions : l'assistance aux écrivains
en France et aux Etats-Unis in : Bibliographie de la France, 1976, n°
24**

Cet article ancien, traite principalement des prix littéraires et du C.N.L.. La comparaison avec les Etats-Unis, ne débouche de la part de l'auteur sur aucune problématisation. La situation décrite pour la France a cependant évolué dans les faits depuis la décentralisation.

Pingaud, B, Barreau, J.C.- Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture : rapports au Ministre de la Culture.- Paris : Dalloz, 1982.

* 55 propositions pour le Livre.

Premier rapport de la commission.

II C La Création - l'Aide à la Création (p. 46)

* Pour une politique nouvelle du Livre et de la Lecture

Deuxième rapport de la commission

II L'Aide aux créateurs et à l'édition : le Centre National des Lettres (p. 123)

Si le rapport Pingaud fut une étape importante, dans la politique du Livre de ces dernières années, il convient cependant de noter, que l'Aide à la Création n'y occupe que peu de place. Elle fait l'objet seulement de quatre propositions, dont trois d'entre elles (proposition 14, 15, 16) prennent acte d'une situation déjà existante, qu'elles se proposent de conforter ou d'amplifier.

Quant au deuxième rapport, comme l'indique le titre du chapitre II, l'Aide à la Création y est vraiment synonyme de C.N.L.. Il faut bien sûr reconnaître l'immense travail accompli depuis 1976 par le C.N.L., qui a réussi en partant presque de zéro, à ce que la notion d'Aide à la Création dans le domaine littéraire, existe et soit prise en compte. Mais dans le contexte de 1989, la réalité de ce qui se fait en Région, ne saurait être passée sous silence, si un tel rapport devait à nouveau voir le jour.

Conseil de l'Europe.- La Politique Culturelle de la France : rapport national.- Paris : Documentation Française, 1988.

* Chapitre 3 (p. 313) Aide aux artistes vivants et le soutien à la Création ; (p. 320) Le Livre.

* Chapitre 4 Les conditions de la création (p. 160) : La littérature.

Ce document important, propose un état relativement complet de la vie culturelle en France, dans tous les domaines : la musique, la peinture, les arts plastiques, le cinéma, le spectacle vivant, et bien sûr le livre. Cette enquête, réalisée sous le Ministère de François Léotard, prend néanmoins en compte, une situation issue de l'ensemble de la politique menée depuis 1981.

L'intérêt du document, réside dans la juxtaposition des différentes mesures, concernant chacun des domaines évoqués. Il apparaît clairement à sa lecture, que lorsqu'on évoque le Livre, si l'on retranche tout ce qui concerne la Lecture Publique, la politique du Livre est singulièrement dénuée de moyens face à ses concurrentes. Que l'on retranche encore le C.N.L., et nous retournons aussitôt à la Préhistoire. Tout au plus les structures régionales du Livre sont-elles mentionnées.

En ce qui concerne l'Aide à la Création, les disproportions avec notamment, les arts plastiques, la musique, sont éloquentes, et ne peuvent manquer de provoquer une réflexion, qui devrait introduire notre mémoire. Ce document comporte également une partie bibliographique très fournie, où nous relevons quelques titres, que nous serons amenés à lire durant l'été. Il est cependant peu probable que l'Aide à la Création au niveau du Livre y occupe une place de choix.

Parmi ces quelques titres, nous mentionnerons :

- Rouet, François.- Des aides à la culture.- Bruxelles : P. Mardagua, 1977
- Mlege, B.- Analyse économique de l'aide publique à la création artistique contemporaine.- Paris : Ministère de la Culture et de l'Environnement, Service Etudes et Recherches, 1979

- La Politique culturelle en région : bilan de la législature 1981 - 1985.- Paris : Ministère de la Culture, Direction du Développement Culturel,1986
- Les dépenses culturelles des régions In : Développement culturel, Février 1988, n° 73
- Guy, J.M., Timbart,O.- Les dépenses culturelles des villes françaises en 1981 : Ministère de la Culture, Service des Etudes et Recherches.- Paris :La Documentation Française, 1985

FRANCE. Ministère de la Culture. Service Information et Communication.
 - La Politique Culturelle, 1981 - 1985 : bilan de la législature. - Paris, 1986

Ce document est conçu comme un dossier, et présente une vue d'ensemble de la politique culturelle, selon les différents secteurs : "La Décentralisation et le Développement Culturel", "Le Patrimoine", "Les Archives", "Les Arts Plastiques", "Le Cinéma et l'Audiovisuel", "Les Musées", "La Musique et la Danse", "Le Théâtre et les Spectacle", "Economie et Culture", "Les Relations Internationales", "La Recherche", "Enseignement et Formation". La brochure concernant le livre est la moins copieuse. Mais si la Lecture Publique se taille une part de choix, l'ouverture se fait sur l'Aide à la Création, là encore au travers du Centre National des Lettres (p. 4 - 6). Ce n'est que dans la brochure Décentralisation - et c'est logique - , que sont mentionnées (p. 3) l'existence des Structures Régionales du Livre, dont l'activité n'aurait pas démerité de figurer dans la brochure Livre, aux côtés du C.N.L.. "Dès 1983, ces efforts se sont concrétisés également par la création de Centres Régionaux des Lettres ou d'Offices Régionaux du Livre, organismes décentralisés d'aide à l'édition et à la création littéraire, mis en place en concertation avec les Assemblées Régionales. En 1985 plus de 15 structures ont été créées, plusieurs régions ont affiché leur engagement auprès de l'Etat dans le contrat de Plan, manifestant ainsi

leur intérêt pour ces nouveaux outils de développement culturels qui visent à réactiver la vie littéraire dans les régions."

Nous reproduisons la citation dans son intégralité, car il est symptomatique qu'un enjeu aussi important que celui de "réactiver la vie littéraire en région", ne mérite pas plus de développement. L'emploi du terme "réactiver" constitue à lui seul, un aveu de l'état de la situation. Comme d'habitude, les Arts Plastiques se taillent la part du lion, avec une brochure qui fait presque le double de pages, que celle consacrée au Livre. L'Aide à la Création y est très largement évoquée, que ce soit au niveau national, ou régional. On y parle non seulement d'aide à l'édition (p. 34), mais également de l'aide du CNAP pour développer, et ceci est en caractère gras dans le texte les "relations des régions avec l'étranger" (p.38) : on croit rêver...

Si les Régions existent avec une certaine crédibilité, au niveau des Arts Plastiques, notre mémoire voudrait prendre date, au niveau de l'Aide à la Vie Littéraire : c'est un lourd pari...

AIDE A LA CREATION EN REGION

Cestre, Gilbert.- Littérature romanesque éditée en province in :
Bibliographie de la France, 1976, N° 20, p. 994 - 1011

Cet article fait le point sur la situation des éditeurs en province en 1976. C'est un peu la préhistoire de notre sujet, même s'il n'y est pas question d'Aide à la Création, car curieusement, il n'est pas mentionné que ces éditeurs éditent des auteurs...

Rencontres nationales des structures régionales du livre : Annecy, Les 14 et 15 Septembre 1987.- Annecy : ORAL, 1989

* Les aides à la création p.77 - 95

* Bilan des structures régionales p. 13 - 31

Ce document édité à l'issue des Rencontres Nationales des Structures Régionales du Livre à Annecy, constitue à l'heure actuelle, le premier document, et le seul, qui propose un tour d'horizon complet du rôle et de l'activité de ces structures.

L'Aide à la Création constitue un pôle important de leurs activités. Les différentes activités sont mises en perspectives les unes par rapport aux autres, à travers plusieurs exposés, et les discussions qui les suivent permettent de poser concrètement les problèmes.

Ce document est le seul document de notre bibliographie qui puisse constituer une véritable base de travail.

AVANT PROJET DE PLAN

"L'AIDE A LA CREATION EN REGION" Bourses - Prix littéraires - Ecrivains résidents

INTRODUCTION

- L'aide à la création : Pourquoi ?
- En région : Pourquoi ?
- Deux modes : . écrivains/résidents
. bourses/prix littéraires

I - PANORAMA EN REGION

1. LIEUX D'ECRIVAINS/RESIDENTS

A - Présentation

- Villeneuve les Avignon : La Chartreuse
- St Nazaire : Maison des Ecrivains
- Royaumont
- St Denis
- Cassis
- Autres expériences...
- Projets en cours
- Un exemple à l'étranger.

B - Compte-rendu d'entretiens

- Avec des responsables de structures
- Avec des responsables au niveau national (CNL - DLL)
- Avec des responsables en Région (élus...)
- Avec des écrivains

- C - Synthèse - Réflexion
- Un développement récent
 - La multiplicité des statuts
 - Confidentialité ou rayonnement ?
 - Impact sur les régions
 - ...

2. SUBVENTIONS/PRIX LITTERAIRES

- A - Présentation
- Les partenaires
 - . Offices Régionaux du Livre
 - . Conseils Régionaux
 - . Municipalités
 - . Partenariat
 - ...
 - Quelques exemples
 - . Bourses
 - . Prix Littéraires

- B - Entretiens
- Avec les partenaires
 - Avec des écrivains

- C - Synthèse - Réflexion

II - RHONE-ALPES

- A - Présentation
- ORAL
 - Prix Rhône-Alpes du Livre
 - Prix de la ville de Lyon
 - Autres prix...

- B - Entretiens
- Elus
 - Partenaires
 - Ecrivains

C - Synthèse - Réflexion

D - Propositions pour Rhône-Alpes

- Ecrivains - traducteurs/résidents en Rhône-Alpes : Projet
- Rôle des partenaires - Office Rhône Alpes du Livre
 - Bibliothèques
 - DRAC
 - Région
 - Municipalités
 - etc...

CONCLUSION

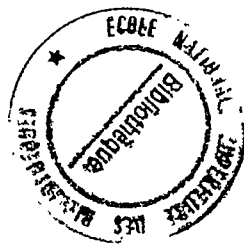
CONCLUSION

Pour conclure ce projet, nous insisterons sur le point central de notre travail à venir : la recherche d'informations.

Nous savons désormais qu'elle ne saurait être principalement bibliographique. Les documents que nous avons présentés dans ce projet, ne sont cependant pas à négliger : par leurs apports comme par leurs carences d'informations, ils tracent en positif ou en négatif, le chemin dans lequel va se construire notre recherche. Cependant, si notre enquête nous amenait à prendre connaissance de nouveaux documents, pertinents, traitant exclusivement de notre sujet, nous les signalerons dans une annexe bibliographique de notre mémoire.

Entretiens, contacts, visites, devraient aboutir à la présentation d'un ensemble d'expériences, qui alimentera notre réflexion, et dont nous tirerons les conclusions pour Rhône-Alpes.

Deux priorités guideront notre démarche : information et réflexion.



+



* 9 5 7 2 9 0 3 *